

**ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'AUDE**

**SOUS-SERIE 114 J**

**FONDS DE LA DISTILLERIE COOPERATIVE D'ORNAISONS**

**Répertoire numérique établi  
par Gaëlle Sartre-Doulet, assistant de conservation du Patrimoine**

**CARCASSONNE  
2007**

# INTRODUCTION

## Historique

A l'origine, cette distillerie, créée en 1886, appartenait à deux familles d'Ornaisons, les familles Bes et Barsalou. Ce n'est que le 15 juin 1920 que cette société se constitua en coopérative, à la suite d'une condamnation des propriétaires pour « fraude » douanière, condamnation qui les avait contraints à vendre. Tout apport de produits viniques devait en effet être assorti de laissez-passer et de numéros d'apport délivrés par la recette locale dont les propriétaires dépendaient (cf. ci-dessous « fonctionnement »).

La distillerie avait alors pour seul objet l'utilisation ou la vente des marcs, lies et tous les sous-produits de la vinification, ainsi que la distillation des vins provenant exclusivement de la récolte des adhérents.

Le capital initial fut fixé à la somme de 812 700 francs et divisé en 32 508 parts de 25 francs chacune. Jusqu'en 1970, les parts sociales sur la distillerie étaient nominatives.

A l'origine, la distillerie d'Ornaisons avait pour membres des coopératives, mais aussi des propriétaires issus des communes de Montseret, Cruscades, Luc sur Orbieu, Boutenac et Néviau.

Dans les années 70, elle intégra les distilleries de Tuchan puis de Capendu - cette dernière ne demeurant que fugitivement partenaire - mais surtout s'enrichit du GICV de Bagnouls/Port-Vendres, qui étoffa la production d'Ornaisons d'un nouveau produit : l'eau de vie.

Dans les années 1980, la distillerie d'Ornaisons se voit rejoindre par Saint André de Roquelongue et Durban, elle-même absorbée par Tuchan.

La particularité de la distillerie d'Ornaisons est d'avoir vu le jour avant la cave coopérative qui la jouxte, puisque cette dernière n'a été créée que le 30 avril 1933. Elle s'est bien évidemment modernisée : là où il fallait 35 hommes pour nettoyer la cuve à la fourche, il n'en faut aujourd'hui que deux avec du matériel adapté.

## Administration

En 1920, le conseil d'administration, composé de seize membres issus des sociétaires et nommés par l'assemblée générale pour trois ans, est renouvelable par tiers, chaque année (les deux premières séries sont « désignées par le sort »). Son bureau est composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un trésorier et d'un secrétaire.

Un directeur, salarié, est chargé par délégation du président de tout ce qui est nécessaire à la bonne marche des services, de la comptabilité, du salaire des ouvriers et des répartitions dues aux propriétaires.

Les parts sociales conditionnent le déroulement du vote : de 1 à 75 parts : 1 voix ; de 76 à 150 parts : 2 voix ; de 151 à 250 parts : 3 voix ; de 251 à 350 parts : 4 voix ; à partir de 351 parts et quel qu'en soit le nombre : 5 voix.

Une part sociale représente alors un apport correspondant à cinq hectolitres de vin.

## **Fonctionnement**

Le marc doit être porté à la coopérative dès sa sortie du pressoir. Chaque chargement de marc doit être accompagné d'un laissez-passer, en fait une déclaration de récolte à la douane qui détermine sa « prestation vinique ». Cette prestation vinique, réglementaire, a pour objet le contrôle qualitatif et quantitatif du vin mais vise également le respect de contraintes environnementales.

Les conducteurs, sitôt arrivés à la distillerie, doivent se présenter à l'employé de service chargé du pont-basculé et se soumettre à une nouvelle pesée de leur chargement, rarement en adéquation avec les quantités énoncées sur les laissez-passer. Cette formalité accomplie, un ticket stipulant le poids net est remis au conducteur.

Tous les marcs apportés sont décomptés non seulement en tenant compte de leur poids net, mais également de leur richesse alcoolique, déterminée par une analyse en laboratoire. Le degré trouvé est porté au compte de l'adhérent, en même temps que le poids.

En fin de campagne, il est fait pour l'ensemble des propriétaires la moyenne du degré des marcs. Le produit du tonnage par la moyenne du degré donne le chiffre servant de base pour la répartition des bénéfices à appliquer à chaque adhérent.

En cas de contestation, le différend est tranché par le directeur de la station œnologique de l'Aude, qui a le pouvoir de refuser des marcs visiblement altérés.

## **Le fonds d'archives**

Le fonds de la distillerie d'Ornaisons débute l'année de sa création, en 1920, et s'achève en 1970.

Il comprend essentiellement des journaux d'apports qui se présentent soit sous forme diachronique, soit sous forme synchronique, mais possèdent une stricte correspondance en termes de comptabilité.

Le reste du fonds est composé d'un répertoire nominatif, d'un registre des délibérations et d'un carnet de paye.

## REPertoire NUMERIQUE

### Administration générale

- 114 J 1 Fédération nationale des distilleries coopératives.- Assemblée générale : procès-verbaux. 1966
- 114 J 2 Distillerie coopérative de Capendu.- Conseils d'administration : registre des délibérations. 1949-1980
- 114 J 3 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Conseils d'administration : registre des délibérations. 1961-1984
- 114 J 4 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Répertoire des adhérents par ordre alphabétique et par commune. s.d. [première moitié du XX<sup>e</sup> siècle]
- 114 J 5 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Situation patrimoniale réalisée par la société C.O.G.E.C. (Comptabilité Gestion Expertise Comptable) de Narbonne : expertise. 1979
- 114 J 6 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Employés saisonniers et permanents : carnet de paye. 1945-1948

### Comptabilité générale

- 114 J 7 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journal de la Caisse régionale de crédit de l'Aude. 1956-1963
- 114 J 8-9 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journaux de banque. 1938-1956
- 8 1938-1949.
- 9 1949-1956.
- 114 J 10 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journal de banque simplifié par campagne des adhérents des communes de Bizanet, de Boutenac, de Cruscades, de Luc-sur-Orbieu, de Montredon, de Montsérét, d'Ornaisons et de Saint-André-de-Roquelongue. 1962-1971
- 114 J 11-12 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Livres de comptes par campagne. 1954-1967
- 11 De la distillerie, 1955-1967.
- 12 Des adhérents des communes de Boutenac, de Cruscades, de Luc-sur-Orbieu, de Montredon, de Montsérét, de Narbonne, de Néviau, d'Ornaisons et de Saint-André-de-Roquelongue, 1954-1962.
- 114 J 13 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journal général des opérations des adhérents. 1945-1955
- 114 J 14 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Livre de production par campagne. 1961-1967

## Exploitation

- 114 J 15-21 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journaux des apports et de production des adhérents. 1941-1969
- 15 1941.
  - 16 1942.
  - 17 1945-1946.
  - 18 1953-1956.
  - 19 1957-1960.
  - 20 1961-1965.
  - 21 1966-1969.
- 114 J 22-23 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journaux des apports et de production des adhérents de Boutenac. 1942-1962
- 22 1942-1947.
  - 23 1954-1962.
- 114 J 24-26 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journaux des apports et de production des adhérents de Luc-sur-Orbieu. 1920-1947
- 24 1920-1936.
  - 25 1935-1941.
  - 26 1942-1947.
- 114 J 27-28 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journaux des apports et de production des adhérents de Montsérét. 1954-1969
- 27 1954-1956.
  - 28 1968-1969.
- 114 J 29-30 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journaux des apports et de production des adhérents de Saint-André-de-Roquelongue. 1954-1969
- 29 1954-1957.
  - 30 1968-1969.
- 114 J 31-41 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journaux des apports et de production sur plusieurs communes, par comptes d'adhérents et par ordre alphabétique. 1921-1968
- 31 Bizanet, Boutenac, Cruscades, Gasparets, Luc-sur-Orbieu, Montsérét, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, Thézan, 1921-1922.
  - 32 Boutenac, Cruscades, Gasparets, Luc-sur-Orbieu, Montsérét, Ornaisons, Saint-André de Roquelongue, Thézan, 1922.
  - 33 Boutenac, Cruscades, Gasparets, Luc-sur-Orbieu, Montredon, Montsérét, Néviau, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, 1923.
  - 34 Aigues-Vives, Bizanet, Boutenac, Cruscades, Gasparets, Luc-sur-Orbieu, Montredon, Montseret, Nevian, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, Thézan, 1924.
  - 35 Boutenac, Cruscades, Gasparets, Luc-sur-Orbieu, Montredon, Montsérét, Néviau, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, 1925.
  - 36 oudenac, Cruscades, Gasparets, Luc-sur-Orbieu, Marcorignan, Montredon, Montsérét, Néviau, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, 1927.
  - 37 oudenac, Cruscades, Luc-sur-Orbieu, Marcorignan, Montredon, Montsérét, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, 1930.
  - 38 Aigues-Vives, Boutenac, Cruscades, Luc-sur-Orbieu, Marcorignan, Montbrun, Montredon, Montsérét, Néviau, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, 1934.

- 39 Montséret, Néviau (reports folio), 1935-1941.
- 40 Boutenac, Cruscades, Gasparets, Luc-sur-Orbieu, Montredon, Montséret, Néviau, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, 1937.
- 41 Boutenac, Montséret, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue. 1966-1968.

114 J 42-45 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Journaux d'apports et de production par communes et par ordre alphabétique des adhérents. 1937-1976

- 42 Boutenac, Cruscades, Gasparets, Luc-sur-Orbieu, Montredon, Montséret, Néviau, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, 1937-1938.
- 43 Boutenac, Cruscades, Luc-sur-Orbieu, Montredon, Montséret, Néviau, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, 1939-1941.
- 44 Bizanet, Boutenac, Cavanac, Cruscades, Luc-sur-Orbieu, Montbrun, Montséret, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, Thézan, 1963-1969.
- 45 Boutenac, Cruscades, Luc-sur-Orbieu, Montséret, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue, 1973-1976.

114 J 46 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Registre des prestations viniques et des savons délivrés sur tickets de rationnement. 1935-1956

114 J 47 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Registre pluri-annuel simplifié des apports des adhérents des communes de Boutenac, Montséret et Ornaisons. 1923-1936

## **Fonctionnement**

114 J 48 Distillerie coopérative d'Ornaisons.- Tableau récapitulatif des épaulements des cuves 23 et 24. s.d.